



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 novembre 1998

Conseillers en exercice : 44

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 Novembre 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 25 Novembre 1998

Organisation de classes buissonnières 1998 - Subvention à verser aux écoles

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.
M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA

DELIBERATION D98484

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 novembre 1998

Affaires Scolaires

Organisation de classes buissonnières 1998 - Subvention à verser aux écoles

Monsieur Gérard GAUDUCHON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Les directrices des écoles primaires Ferdinand Buisson et George Sand nous ont informé de leur désir de participer à une Classe Buissonnière 1998 pour permettre aux élèves d'appréhender le patrimoine et le milieu naturel de notre région.

Les directrices demanderont donc aux familles de participer sur les bases suivantes :

| | QF 1 | QF 2 | QF 3 | QF 4 | QF 5 | QF 6 | QF 7 | QF 8 | QF 9 |
|--------------------------|---------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|
| Pour 1 jour | 17,00 F | 27,00 F | 37,00 F | 47,00 F | 57,00 F | 67,00 F | 78,00 F | 88,00 F | 99,00 F |
| Soit pour 5 jours | 85,00 | 135,00 F | 185,00 F | 235,00 F | 285,00 F | 335,00 F | 390,00 F | 440,00 F | 495,00 F |

En conséquence, la participation que la Ville de Niort versera aux écoles est la suivante, déduction faite de la participation des familles.

| Ecoles | Projet Ecole Buissonnière | Coût du séjour | Nbre de jours | Nbre d'enfants | Participation des familles | Somme à verser à l'école |
|--|------------------------------|----------------|---------------|----------------|----------------------------|--------------------------|
| Coop scolaire Ecole Ferdinand Buisson Rue Ferdinand Buisson 79000 NIORT | Classe Buissonnière (Nature) | 22 000 F | 5 | 22 | 6 015 F | 15 985 F |
| Ass. Ecole George Sand Chez Mme Ludwig Josiane - 71, rue de la Plaine - 79000 NIORT | Classe Buissonnière (Nature) | 22 000 F | 5 | 24 | 6 485 F | 15 515 F |
| TOTAL | | | | | | 31 500 F |

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser M. Le Maire ou l'Adjoint Délégué à verser cette participation de la Ville à la Coopérative de l'école. Les crédits seront prélevés sur le Budget 1998 à la sous fonction 921 113, sur les 480 000 F inscrits à l'article 6574, ce qui portera le reliquat de crédit de cet article à la somme de 151 365 F.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Gérard GAUDUCHON

[Ordre du jour](#)